

République (place de la)

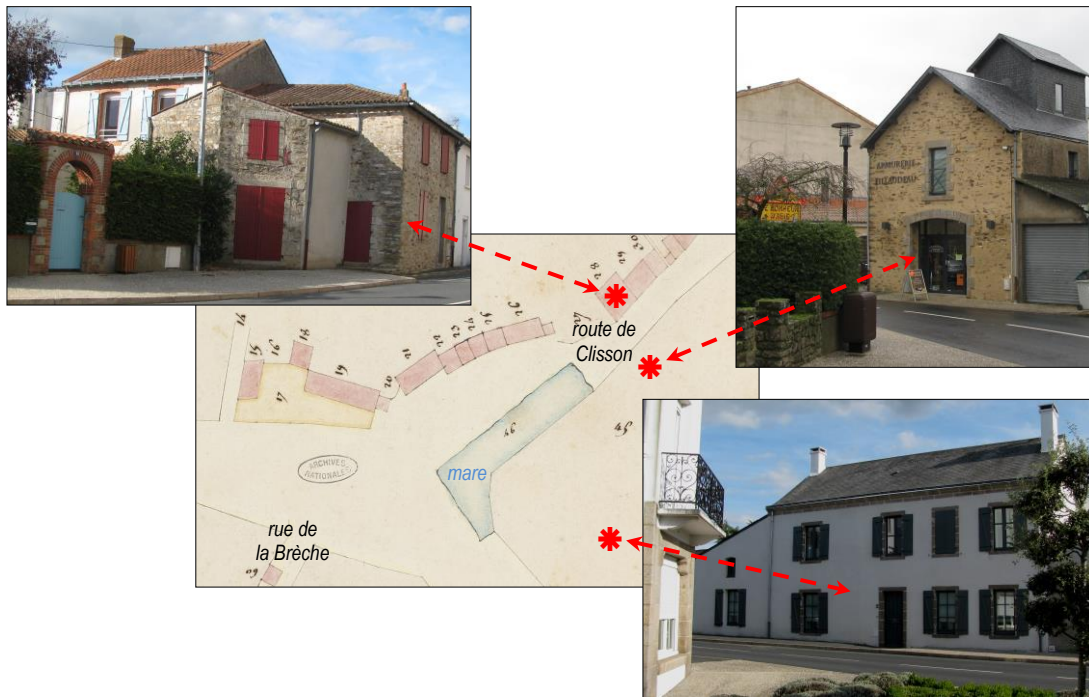
Type de site : voirie

Précisions de localisation géographique :

La "place de la République" est située à l'extrémité est du "Champ de foire" et au début de la "rue du colonel Taylor".

Cadastre Napoléonien (1814) : Section A

Cadastre Moderne (2010) : Sections AD, AE



En 1786, un plan de l'emplacement de la future "place de la République",
et en 2012, des maisons aux restaurations réussies (souches de cheminées exceptées) :
traitement des façades, encadrements des ouvertures, couleurs des huisseries...

Histoire et archéologie

D'après les délibérations du conseil municipal de l'époque, il semble que ce soit vers le début de 1893 que le nom de "place de la République" a été donné à ce lieu où se tenait la foire aux porcs, à l'une des extrémités du "Champ de Foire"¹.

A cette époque la dénomination des rues, contrôlée par les préfets, fut beaucoup utilisée à des fins de propagande idéologique². Ceci alors que

l'opinion locale était politiquement nettement clivée entre des partisans de la République (la bourgeoisie de la municipalité de Montaigu), et des partisans par fidélité d'une monarchie légitimiste (les municipalités rurales des alentours). C'était aussi l'époque du centenaire de la fondation de la République en 1792 et des massacres qui eurent bientôt lieu dans la région.

Noms anciens ou variantes

Antérieurement à 1893, la "place de la République" était souvent appelée, la "place des Fossés".

Mentions

La "brèche" faite dans les remparts au XVII^e siècle³, pour donner un accès direct à la route de

Clisson, et en 1833 la création de la route vers Cholet favorisèrent l'implantation de cabarets.

Sources ou Références

¹ Registre des délibérations du conseil municipal, 1885-1893 (A.D.V. : 146 D4).

² Comard-Rentz (Marie), *Dénomination des rues : Enjeu politique, enjeu de mémoire*, 2006, 124 p.

³ *Plan géométrique du Champ de foire de Montaigu*, 1786, (A.N. : CP/N/III/Vendée/20/1).